



SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE DE LOIRE-ATLANTIQUE

Bâtiment F – Rue Roland GARROS – Parc du Bois Cesbron – CS 60125 – 44 701 Orvault cedex 01 -
☎ 02-51-80-45-70 - Fax 02 51 82 20 95

Accusé de réception en préfecture
044-200014926-20171214-2017-54-DE
Date de télétransmission : 14/12/2017
Date de réception préfecture : 14/12/2017

SÉANCE DU COMITÉ SYNDICAL DU JEUDI 14 DÉCEMBRE 2017

2017- 54 APPROBATION DES AVENANTS TRANSFERT DE LA SOCIETE CEGELEC INFRA BASSIN DE LOIRE

L'an deux mille dix-sept, le jeudi 14 décembre, le comité du syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique, dûment convoqué à cet effet par courriel du 7 décembre 2017, s'est réuni dans les locaux du SYDELA (44), sous la présidence de Bernard CLOUET, Président en exercice.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 24

Délégués présents : 19
Votants : 17

Titulaires présents :

Monsieur Jean-Luc LE GAL, délégué du collège électoral de la région Nazairienne et de l'Estuaire
Monsieur Patrick LEHOURS, délégué du collège électoral de Cœur Pays de Retz
Monsieur Philippe CAILLON, délégué du collège électoral de la région de Blain
Monsieur Gérard BARRIER, délégué du collège électoral du Pays d'Ancenis
Monsieur André GUIHARD, délégué du collège électoral du Pays d'Ancenis
Monsieur Serge HEAS, délégué du collège électoral du Castelbriantais
Monsieur Bernard CLOUET, délégué du collège électoral du Pays de Pontchâteau et de Saint Gildas des Bois
Monsieur Jean-Claude BRISSON, délégué du collège électoral Loire Atlantique Méridionale
Monsieur Gérard ESNAULT, délégué du collège électoral de la Vallée de Clisson
Monsieur Jacques LUCAS, délégué du collège électoral de Loire Divatte
Monsieur Jean-Paul LOYER, délégué du collège électoral Sèvre, Maine et Goulaine
Monsieur Bernard MACE, délégué du collège électoral de la presqu'île de Guérande Atlantique
Monsieur Bernard LEBEAU, délégué du collège électoral du Pays de Redon
Monsieur Jean-Pierre POSSOZ, délégué du collège électoral de la région de Nozay
Monsieur Jean-Pierre MAILLARD, délégué du collège électoral Loire et Sillon
Monsieur Yves TAILLANDIER, délégué du collège électoral de Cœur d'Estuaire

Titulaires absents :

Monsieur Jean LOUËR, délégué du collège électoral du secteur de Derval (excusé)
Monsieur Patrick BERTIN, délégué du collège électoral de Grandlieu
Monsieur Joseph LAIGRE, délégué du collège électoral de Pornic (excusé avec pouvoir)
Monsieur Didier FAVREAU, délégué du collège électoral de la région de Machecoul
Monsieur David HEMION, délégué du collège électoral d'Erdre et Gesvres
Monsieur Pierre-André PERROUIN, délégué du collège électoral de Vallet (excusé)
Monsieur Raymond CHARBONNIER, délégué du collège électoral de Sud Estuaire (excusé)

Délégués suppléants présents et remplaçant un titulaire :

Madame Mireille HOLLOWAN, déléguée du collège électoral d'Erdre et Gesvres

Délégués suppléants présents :

Monsieur Jean-Paul ALLANIC, délégué du collège électoral de la région Nazairienne et de l'Estuaire
Monsieur Jérôme RIPAYRE, délégué du collège électoral de la région de Nozay

Secrétaire de séance : Bernard MACE

Affichage le 15 décembre 2017

2017-54 **APPROBATION DES AVENANTS TRANSFERT DE LA SOCIETE
CEGELEC INFRA BASSIN DE LOIRE**

Vu le Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, et notamment son article 139,

Dans le cadre de la réorganisation de deux filiales du Groupe VINCI Energies France, il est opéré une cession du fonds de commerce de CIEC Réseaux au profit de la société Cegelec Infra Bassin de Loire à compter du 1er janvier 2018.

Le SYDELA est concerné par cette restructuration pour son marché de travaux, et plus particulièrement pour le lot 1 Secteur Nord-Ouest et le lot 2 Secteur Centre.

Conformément aux dispositions de l'article 139-4° du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 autorisant le remplacement du titulaire initial du marché public par un nouveau titulaire, à la suite d'une opération de restructuration du titulaire Initial, à condition que cela n'entraîne pas d'autres modifications substantielles, les marchés seraient transférés à compter du 1er janvier 2017 au nouveau titulaire :

Cegelec Infra Bassin de Loire

Société par Action Simplifiée au capital de 1.360.538,25 euros, dont le siège social est sis ZI Angers – 3 Rue de l'Ardelière – 49070 BEAUCOUZE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Angers sous le numéro 537 916 223.

Le comité décide à l'unanimité :

- d'approuver les avenants de transfert de la société CIEC Réseaux au profit de la société Cegelec Infra Bassin de Loire,
- d'autoriser M. le Président à signer ces avenants.

Le Président,
Bernard CLOUET

